



FORMATION

Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des Outils et mise en situation

1^{er} mars, 2 mars et 8 mars 2021 - LYON

Comment s'assurer qu'une action mise en œuvre est efficace ? Est-ce que le public atteint est celui qui était visé au départ ? Les publics adhèrent-ils aux activités proposées ? Aujourd'hui l'évaluation est une démarche incontournable dans la mise en œuvre des actions du domaine de la santé ou du social.

Mais les porteurs de projets se trouvent parfois en difficulté pour évaluer leurs actions. L'enjeu est de passer d'une démarche d'évaluation existante, mais souvent intuitive, à un processus davantage construit et formalisé.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Maîtriser les principes et concepts de l'évaluation.
- Connaitre les différentes étapes d'une évaluation.
- Acquérir les méthodes et outils de l'évaluation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel* de 3 jours (21 heures). Groupe de 10 à 15 participants.

L'approche pédagogique repose sur des temps d'exposés, des exercices pratiques de cas et des travaux de groupes sur des actions liés à l'activité professionnelle des participants.

* Ou à distance, si la situation sanitaire rendait impossible le mantien de la formation en présentiel.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Personnes en situation d'avoir à évaluer une action, impliquées dans des actions du secteur santé ou social dans la région.

Il est recommandé de connaître la méthodologie de projet.



LIEU

IREPS ARA (nouvelle adresse) 62 cours Albert Thomas 69008 LYON



FORMATEURS

Carole MARTIN DE CHAMPS, directrice de l'ORS ARA.

Lucie PELOSSE, formatrice en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



DURÉE & HORAIRES

3 jours

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif: sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA



Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée. Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social: 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69









FORMATION

Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation

1er mars, 2 mars et 8 mars 2021 - LYON



Jour 1

- Les représentations et les pratiques d'évaluation du groupe.
- Les préalables à l'évaluation.
- Le cadre logique d'une action : repères méthodologiques et exercices pratiques.

Jour 2

- Les différents types d'évaluation.
- Les questions d'évaluation : repères méthodologiques et exercice pratique.
- La définition des critères et des indicateurs : repères méthodologiques et exercices pratiques.

Jour 3

- Les sources et outils de recueils de données.
- L'enquête par questionnaire : exercice pratique.
- Les outils de recueil de données : exercice pratique.
- La présentation des données : repères et exercice pratique.
- L'analyse des données : repères et exercice pratique.
- Les recommandations et le rapport d'évaluation.

Renseignements pédagogiques Lucie PELOSSE - IREPS ARA Tél. 04 72 00 55 70 - <u>lucie.pelosse@ireps-ara.org</u>





IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social: 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69







FORMATION

INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

POUR CONDUIRE UNE EVALUATION D'ACTION DU SECTEUR SANTÉ OU SOCIAL

1er mars, 2 mars et 8 mars 2021 - Lyon

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE	
NOM : Prénom :	
Profession / fonction :	
Adresse (si inscription à titre individuel):	
Tél.:	
Email:	
ORGANISME / EMPLOYEUR	
Nom ou Raison sociale :	
Adresse :	
Nom et prénom du référent formation :	
Tél.:	
Email:	
Vous vous inscrivez en tant que : Salarié(e) Personne en recherche d'emploi Particulier Bénévole Profession libérale ou indépendant	Bulletin à retourner par mail ou courrier avant le 9 février 2021 à IREPS Auvergne-Rhône-Alpes 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon Tél. 04 72 00 55 70 formation@ireps-ara.org
Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? ☐ Oui ☐ Noi	1
Si oui, lequel ?	

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69





